Dictionnaire historique, topographique et biographique de la Mayenne de l'abbé Alphonse Angot

Clermont - Tome I

Clermont, ancienne abbaye cistercienne, f., bois, étang et m^{in}, c^{ne} d'*Olivet,* à 3 500 m. S.-E. du bourg. — *Locus qui dicitur Clarus Mons,* 1152. — *Monasterium B.-M. Clarimontis,* v. 1187 (Cart. de Fontaine-Daniel). — *Ecclesia B.-M. de Claromonte,* 1194. — *Le moustier de N.-D. de Cléremont,* 1374 (Maison de Laval, t. II, p. 280). — D'après une liste chronologique des abbayes cisterciennes, celle-ci est la 386^{e} et daterait du 17 mai 1152, la première en tout cas fondée au Bas-Maine. Guy V de Laval, dans une charte de cette année 1152, se porte en effet comme fondateur de Clermont ; mais il y a deux difficultés sur le synchronisme de cette pièce : l'indiction II qu'on assigne à l'année 1152 est fausse ; de plus Pierre, abbé de Buzay au diocèse de Nantes, qui figure comme témoin, était déjà remplacé en 1150. Le texte de la charte, qu'on ne possède qu'en copie, n'en semble pas moins véridique, seulement il faut y voir non l'arrivée des disciples de saint Bernard, car ils avaient déjà leur abbé et le lieu avait été nommé par eux Clermont, mais la reconnaissance de leur établissement. Quant à l'intervention de saint Bernard en personne, non seulement rien ne la démontre mais tout ce qu'en disent Le Corvaisier, premier auteur de cette légende, et Bourjolly, est manifestement faux. Guy V ajouta à ses premières libéralités, spécialement à l'occasion de la mort de sa nièce Mathilde, en présence d'Henri, abbé de Clairvaux (1177-1181). Guy VI ratifia tout ce qui avait été fait avant lui et fut, lui aussi, bienfaiteur de l'abbaye que le pape Innocent III approuva par bulle datée d'Anagni, 1201.

Les deux premiers abbés de Clermont devinrent évêques de Rennes. L'abbaye put, dès 1197, envoyer une colonie dans les landes de la Herperie, où Juhel de Mayenne voulait d'abord établir le monastère qu'il transféra à Fontaine-Daniel. Quelques années après (1207), elle recevait de Guy V et d'André de Vitré le domaine du Breil-Benoît, à la lisière de la forêt du Pertre, et y fondait peut-être un établissement religieux, ou au moins une grange avec une chapelle qui subsistait encore au commencement du XVIII^{e} s. Le baron de Laval avait autorisé d'avance toutes les libéralités que feraient aux Cisterciens de Clermont ses vassaux. Beaucoup répondirent à cette invitation. Guillaume de Mayenne donna (1195, *circa*) la métairie des Touches, pour la pitance générale des moines à la fête de saint Clément, jour anniversaire de la mort de son père. Les Saint-Berthevin, proches voisins de l'abbaye, furent généreux entre tous : Gesbert donne le fief de Saint-Étienne et du Douet-Gesbert, 1185 ; Guérin, la grange de la Gaudinière, 1188 ; Hubert, le droit d'usage dans la forêt de Bourgon, 1203. A plus forte raison, les successeurs de Guy V, qui choisirent bientôt leur sépulture dans l'église abbatiale, imitèrent-ils leur ancêtre. En 1316, l'abbé de Citeaux agréait la dotation d'une messe quotidienne pour Guy IX. Une des dernières fondations et non des moins importantes fut faite au mois de mars 1407, avec solennité, par Guy de Laval, seigneur de Montjean, et Marguerite de la Macheferrière. Je la transcris ici parce que le récit en est inédit et parce qu'elle mentionne l'érection du délicieux édicule qui ornait le pilier de l'entrée du chœur, à gauche. « Pour la bonne affection que ledit seigneur a audit moustier, lit-on dans l'acte, et aussy que ses prédécesseurs ont acoustumé a y estre ensepulturez, lesdits seigneur et dame d'un commun consentement ont esleu leur sépulture audit moustier, c'est à dire au dessous de la sonnerie devers le grand autel et non ailleurs ; auquel lieu de sépulture ainsi esleu et advisé, lesdits seigneur et dame par l'ordonnance et divis de cesdites presentes pourront faire faire et lever telle sepulture et de telle haulteur sur la terre comme bon leur semblera, ou a ceulx que eulx ou l'un d'eulx y commetteront pour eulx ou qui seront ordonnez par eulx. Et aussy lesdits seigneurs et dame pourront faire faire et ordonner un autel et chapelle contre le pillier prochain d'icelle sépulture pour dire et célébrer le service divin dont cy après sera fait mention… Devant lesquels abbé et couvent assemblés en leur

chapitre pour ceste cause la campanne sonnée avec toutes autres solennités et convocations accoustumées, lesdits seigneur et dame, accompagnés de clercs, chevaliers, escuiers, et damoiselles et autres personnes notables, très humblement et devotement ont supplié et requis pour la cause desdits biens temporels ainsi leur donnez et aussi principalement pour la grant affection et dilection comme ils avoient et ont audit moustier, qu'il leur plaise leur donner suffraiges et oraisons tant generaux et especiaulx… » La fondation consistait principalement dans l'acquit d'une messe solennelle à diacre et sous-diacre, tous les jours, et la rente, constituée sur la terre de Fougerolles, s'élevait à 200 ℔.

Le 11 décembre 1402, l'évêque du Mans, Adam Châtelain, suivi de son escorte, se présenta à la porte du monastère pour en faire la visite canonique. Les religieux se prétendaient exempts. Ils tinrent la porte close, répondirent par le guichet que l'abbé était à Angers, qu'on lui avait dépêché, mais sans le rencontrer. L'official, Jean de Buissay, demanda qu'au moins on ouvrit la porte afin que le prélat pût faire ses dévotions à l'église. On ne lui répondit même pas et le cortège dut continuer son chemin. — Les Anglais, pendant qu'ils furent les maîtres du pays, firent payer aux religieux, sous forme de lettres de sauvegarde renouvelées à chaque trimestre, le droit de rester dans leurs cloîtres et d'y vivre dans une paix relative. — Une épreuve plus redoutable pour la vie claustrale fut l'introduction de la commende. Elle ne se fit pas sans protestations et sans résistance. Après la mort d'Yves Tronsson (20 juillet 1506), l'élection de son successeur fut remise au Souverain Pontife, qui nomma Robert Guibé, cardinal du titre de Sainte-Anastasie. Celui-ci résigna peu après au cardinal Philippe de Luxembourg, évêque du Mans, que les religieux acceptèrent. Mais, lorsque l'évêque voulut rétrocéder l'abbaye au cardinal Guibé, les religieux, appuyés par les abbés de Fontaine-Daniel et de Saint-André-en-Gouffer, refusèrent de reconnaître cette transaction et élurent un abbé régulier. Cette tentative pour rentrer dans l'ordre échoua par la connivence du parlement qui, le 14 août 1512, se prononça contre les religieux. L'arrêt portait que « les joyaux et autres meubles de garde qui ont esté prins et transportés hors de ladite abbaye depuis le trespas de feu frère Yves Tronsson, abbé, seront remis et restitués en icelle,… et sera faicte information sur les dilapidations et ruines de ladite abbaye ». — Pendant les guerres de religion, les religieux durent, au moins momentanément, se réfugier à Laval ; ils y assistaient, le 13 décembre 1567, à la procession solennelle faite pour l'extirpation de l'hérésie.

Mais déjà l'abbaye n'était plus pour les commendataires qu'une exploitation dont ils cherchaient, malgré le partage des deux menses, à accaparer tout le revenu. En 1595, les religieux firent saisir les fermages pour s'assurer leur entretien. L'abbé de Lescot en obtint main-levée. Un arrêt du conseil, en 1647, divisa les rentes en deux parts égales entre les moines et l'abbé, et celui-ci fut taxé en outre à une somme de 1 650 ℔ pour être déchargé de tout entretien de l'abbaye et de ses dépendances. Les prieurs claustraux, dont plusieurs furent des hommes capables et de grande vertu, maintinrent autant qu'ils le purent la vie religieuse ; ils trouvèrent même les ressources voulues pour reconstruire en grande partie le monastère ; mais le nombre des religieux allait toujours en décroissant jusqu'à ce que leur recrutement eût été entièrement entravé. On compte 15 profes en 1564, 19 en 1576, 14 en 1629, 10 en 1662 ; ils n'étaient plus que 7 en 1766, et 5 seulement en 1790. Un des religieux avait la qualité de curé pour le personnel de l'abbaye.

Le 6 mai 1790, dom Dequesne, prieur, et ses quatre religieux, déclarèrent à la municipalité d'Olivet qu'ils voulaient se soumettre à tous les décrets de l'Assemblée nationale et qu'ils désiraient sortir de leur couvent. La même année, ils envoyèrent à M. Paillard de la Houisière, officier municipal à Laval, 23 marcs d'argenterie pour leur contribution patriotique. L'abbaye fut évacuée le 21 janvier 1791, et les scellés mis sur tous les meubles. La bibliothèque comprenait 800 volumes dépareillés, aucun manuscrit. Les cinq cloches furent transportées à Laval le 8 novembre 1792 ; on y amena également le plomb de la toiture de l'église le 7 juin 1794. Le chartrier, dont il ne reste rien, périt dans les flammes. On songea à faire de l'abbaye une prison pour les

prêtres réfractaires, puis, le 31 mai 1794, elle fut vendue nat[t] pour 8 115 ℔. Les dépendances et les biens éloignés l'avaient été depuis longtemps.

Malgré toutes les causes de dévastation qui s'acharnent depuis un siècle contre la magnifique abbaye contemporaine de saint Bernard, on y reconnaît encore le théâtre saint où se déroulèrent les diverses phases de la vie religieuse de ses disciples. Comme toujours, l'église, régulièrement orientée, occupe le côté N. d'un vaste quadrilatère ; les dortoirs, la salle capitulaire, les sacristies sont à l'E., en communication avec le transept de l'église ; les réfectoires, les salles communes, les cuisines, les bâtiments réservés à l'abbé ou au prieur et aux hôtes, occupent le côté du midi ; enfin les vastes servitudes ferment à l'O. le quatrième côté de la cour intérieure, dont les cloîtres régnaient le long des deux bâtiments claustraux. L'église, avec ses immenses proportions montre dans la conception de ce plan grandiose la prédominance du surnaturel. Avec ses 60 m. de long, ses 18 m. de large, ses transepts, elle couvre une superficie de plus de 1 200 m., d'un tiers plus considérable que les deux corps de bâtiments affectés au logement des religieux. Évidemment cette église était absolument disproportionnée avec les besoins de la communauté ; si nombreuse qu'on la suppose, elle pouvait tenir largement dans une partie du chœur et du transept. Tout le reste était pour la gloire du Maître. Faite en forme de croix latine, cette église a un chevet carré, une nef accompagnée de bas côtés dans les deux tiers de sa longueur ; le mur oriental des deux bras du transept est ouvert de trois arcatures donnant entrée à six chapelles isolées, parallèles au chœur, à voûtes ogivales et terminées extérieurement par des pignons. Cette disposition des chapelles est particulière aux églises cisterciennes. Le chœur et le mur occidental du transept avaient deux rangs de fenêtres superposées. Extérieurement, la façade du couchant a sa porte à trois voussures surmontée d'une fenêtre étroite et élancée, encadrée de contreforts à plusieurs ressauts ; deux autres contreforts moins élevés montent des deux côtés jusqu'à la naissance des rampants. L'ensemble, simple et grave, est de bon goût. Les matériaux employés sont le schiste de mauvaise qualité pour la maçonnerie proprement dite, le granit pour les ouvertures, les contreforts et, à l'intérieur, les piliers de l'intertransept et les montants des arcades des bas côtés. Aucun travail de sculpture, sauf quelques moulures arrondies à la façade. Les cintres des fenêtres sont en briques d'excellente qualité et façonnées pour cet emploi. La pierre blanche n'a été employée que pour les ogives des basses nefs et de l'entrée des six chapelles du transept.

Quant à l'ameublement religieux, il n'en reste rien. Le prieur Julien Verger avait fait construire, de 1625 à 1650, les autels de la Vierge, de Sainte-Anne, de Saint-Sébastien, de Saint-Julien, de Saint-Bernard et de Saint-Gatien. On cite aussi, à diverses époques, les autels ou chapelles de Saint-Blaise (1672), Saint-Antoine (1679), Saint-Étienne (1707), Saint-Jean (1671, 1726), Saint-Laurent (1720). Un projet accompagné de devis estimatif devait renouveler entièrement la décoration intérieure de l'église, en 1777, et comprenait : un autel adossé au fond du chœur, des grilles de 3 000 ℔ pour clore le chœur et le sanctuaire, des boiseries, des stalles et surtout la résection de la moitié de la nef. Ce dernier point au moins ne fut pas exécuté ; mais Davelu écrit vers cette époque que « l'église est entièrement renouvelée ». Dans le bas de la nef restent apparentes, au mur du N., quelques traces de peintures, fragment d'une *danse macabre.*

Les tombeaux de Clermont, même dans leur état de dégradation, sont encore pour la plupart des visiteurs le premier objet qui éveille leur curiosité et qui retienne leur attention. Ils ont été souvent décrits et dessinés. Des mesures de conservation effectives seraient préférables. A la place d'honneur des deux côtés du sanctuaire, sont les deux tombeaux : de Béatrix de Bretagne, côté de l'évangile ; — de Guy XII et de Jeanne de Laval, côté de l'épître. Ces deux monuments se ressemblent trop pour qu'on ne voie pas de suite qu'ils ont été édifiés en même temps et par les mêmes artistes. Il ne l'ont donc été qu'après la mort de Jeanne de Laval (1433) et probablement quand la paix eut été rendue définitivement au pays en 1450. Le genre des ornements est bien d'ailleurs celui de cette époque. Le tombeau, placé dans l'enfoncement d'un enfeu pratiqué dans l'épaisseur de la muraille, est

décoré de six arcatures en contre-courbes et de statuettes d'apôtres. Deux faisceaux de petits pilastres se terminant en clochetons effilés encadrent les deux côtés de l'enfeu et sont reliés par une frise sur laquelle tranche un fronton triangulaire de style flamboyant, avec choux et fleurons. La statue de Béatrix de Bretagne, couchée sur le tombeau, les mains jointes, a la tête tournée vers l'orient et ombragée d'un dais ; les armoiries de Bretagne et de Laval se répètent plusieurs fois parmi les ornements. Toute semblable est l'architecture du tombeau de Guy XII et de sa femme, sauf des détails accessoires. Les deux statues, couchées côte à côte, sont orientées aussi vers l'E. Sur la pointe des clochetons devaient être posées des statuettes, d'après le dessin que M. le baron de Wismes a donné du tombeau de Béatrix, M. Messager a dessiné les deux monuments dans *La Mayenne pittoresque,* aussi bien que celui de Jeanne d'Usage qui se trouve dans la seconde chapelle du transept N. — Ce dernier enfeu, moins monumental, n'est couronné que d'une arcade surbaissée ayant à sa naissance deux anges porteurs d'écussons, des feuillages frisés et un riche fleuron sur le cintre. Dans le fond de l'enfeu, deux anges soutiennent en volant les armoiries de Jeanne d'Usage et de Jean de Couesmes. La tête de la statue repose sur un coussin soutenu par un ange, *supponit manum suam,* et ses pieds s'appuient sur un lévrier. Moins riche que les deux précédents, ce monument, qui date du commencement du XV^{e} s., est peut-être d'aussi bon goût. — Guy de Laval et Marguerite Machefer avaient leur sépulture dans la première chapelle du transept, d'après la teneur de la donation de 1407, mais l'édicule et l'inscription qui rappellent leur souvenir furent appliqués au pilier voisin, à l'entrée du chœur. Des fines sculptures qui les décoraient, il reste les dais qui surmontaient les statuettes agenouillées des deux époux, deux pilastres avec niches où prient des anges et un écusson, *écartelé au 1 et au 4 d'un lion couronné passant, au 2 de sable à 3 fers à cheval d'argent, au 3 de Laval.*

Les abbés réguliers de Clermont n'eurent pas de tombes ornementées, même pas d'inscriptions funéraires qui aient été conservées, mais quand les religieux perdirent leur dernier élu, Yves Tronsson (1506), ils voulurent comme protestation contre les usurpateurs commendataires, lui ériger un monument dans la chapelle septentrionale. Sur la grande dalle en pierre blanche, au milieu d'une arcature formant niche, l'abbé est figuré au trait, avec son habit religieux, le visage, les pieds et les mains en incrustations de marbre, au-dessus de la tête l'inscription commune : *Spes mea in misericordia Dei est* (une eau-forte de M. Lambert reproduit cette belle pierre tombale dans le *Bulletin de la Mayenne,* t. XII, p. 112). L'épitaphe et deux écussons, placés à la hauteur des épaules, qui étaient sur cuivre émaillé ont tenté la cupidité des pillards et ont disparu. L'architecture renaissance qui encadre l'enfeu est soignée. Dans le fond sont les armes d'Yves Tronsson : *Au 1, un chevron accompagné de trois oranges (?) caudées et feuillées d'azur et en chef d'une étoile ; au 2, un sautoir accompagné en chef d'une étoile rayonnante (?) et en pointe d'une pomme d'azur ; au 3, d'azur à l'agneau de… ; au 4, d'or à un arbre de… accompagné au canton dextre d'une croix.* Les prieurs Joseph Caron, Charles de Gannay, Julien Du Verger, eurent aussi dans l'église leurs dalles tumulaires avec inscriptions élogieuses.

Les communs, qui formaient le côté O. du quadrilatère, laissant entre leur extrémité N. et l'église un passage fermé d'un portail, sont dignes d'attention et d'étude. Les magasins destinés à loger les provisions de toute nature n'ont d'ouvertures que sur le dehors, sauf par un couloir voûté en ogive. Ce sont trois belles salles voûtées, de la largeur du bâtiment avec colonnes médianes. La première, de 10 m. de long, n'a qu'une colonne au centre ; la seconde, de 15 m., a deux colonnes ; la troisième, séparée des deux autres par le couloir, a 20 m. et trois colonnes. Les voûtes, qui ont 5 m. de hauteur et dont les retombées reposent au centre sur de si faibles appuis, sont construites, quoique en mauvaises pierres plates schisteuses, avec une rare adresse, et malgré tant de causes de ruine, tout ce blocage d'un poids énorme a conservé son aplomb et sa solidité, sauf dans la plus grande pièce qui n'est plus défendue contre l'infiltration des eaux de pluie. Outre les portes romanes et les fenêtres de même style, évasées en dehors comme en dedans, de ces magasins, la salle du N. a deux petites entrées très élevées mais qui ne peuvent livrer passage qu'à une seule personne et qui donnent sur le placitre de l'église ; elle pouvait servir à la fois d'asile aux passants et de lieu de distribution des aumônes. D'immenses

greniers régnaient dans toute la longueur de ce bâtiment.

Les bâtiments conventuels ne nous parlent plus de la vie et des habitudes des moines du XII^e^ s., mais de celles de leurs successeurs du XVII^e^ et du XVIII^e^ s. qui les ont fait construire. Les mœurs sont changées. L'appartement du prieur est luxueux, richement lambrissé ; les cellules des moines sont devenues des chambres spacieuses ayant leurs jours sur la campagne au lieu de ne regarder que la clôture ; les salles communes n'ont ni la sévérité ni la beauté antiques. Le cloître aboutit au porche de sortie et dessert à la fois les appartements du prieur et des hôtes et, par un couloir, le bâtiment réservé aux religieux. Le bâtiment affecté aux religieux, autrefois en communication avec l'église par un escalier en bois, est l'œuvre des frères Jean et Michel Langlois, de Laval, qui y travaillaient en 1650.

L'abbatiale, construite au XVI^e^ siècle peut-être pour l'un des premiers commendataires, ne consiste qu'en un corps de logis ayant façade au midi, flanqué au N. d'un avant-corps et aux deux extrémités de tours sans caractère. Il y avait aussi une petite chapelle intérieure. Sur la porte, l'ogive en contrecourbe encadre un écusson sommé d'une crosse abbatiale et chargé d'un chevron et de 3 roses. — A une époque récente, les prairies qui entouraient l'abbaye vers l'E. avaient été aménagées en vastes terrasses demi-circulaires dont on voit encore les traces.

La matrice du sceau de l'abbaye du XV^e^ s. appartient au musée de Saint-Lô. Il est décrit sous le n° 2 674 dans *Les Sceaux de Normandie.* « Sceau rond de 0.040 ; dans une niche gothique, la Vierge assise, couronnée, tenant l'Enfant Jésus et une tige de lis ; au-dessous l'écu de Laval ; légende : *S. Conventus Be Marie Clari Montis.*

Abbés réguliers : Philippe, 1152, 1168, nommé évêque de Rennes, 1179. Thomas, prieur, reçut l'acte de fondation de l'abbaye, 1152. — *Herbert,* promu aussi à l'évêché de Rennes, en 1184. — *Foulques,* précédemment prieur, paraît comme abbé, 1188, 1189. Il est nommé Foucher dans l'*Histoire de Marmoutier* par D. Martène (t. II, p. 171). André de Mayenne et Girard de Fougères étaient prieurs de son temps. — *Yves,* mentionné dans un accord entre les abbayes de la Mélinais et du Perray-Neuf, vers 1190. — *Baudouin,* témoin de la confirmation par Guy VI de tout ce que son père avait donné à Clermont, 1194. — *Geoffroy* reçoit, en 1197, un don de Sylvestre de la Volue, et assiste à la Herperie à un accord passé avec Odon Bifox. Il est témoin, vers 1200, de la donation de Pierre de Villeray à l'abbaye de Clairet et est présent à la fondation de Fontaine-Daniel, 1205. — *Laurent,* 1207. — *Simon,* 1231. — Jean *Aycelin,* nommé évêque de Clermont (Auvergne), 1298. — *Jean,* 1301. — Geoffroy *Maillon,* élu abbé en 1342. — *Jacques,* 1367, atteste, le 8 janvier 1374 (v. s.), la fondation, dans l'église abbatiale, d'une messe annuelle pour l'âme de Béatrix de Gavre. — Guillaume *Messager* fait un accord avec le curé d'Ahuillé, novembre 1376. — *Jean,* donne quittance, le 10 septembre 1398, de sommes léguées à l'abbaye par Isabelle de Craon. C'est lui probablement qui fut délégué par le pape, 1396, pour faire l'enquête sur la fondation des Cordeliers de Laval. — Jean *Messager,* peut-être le même, « à présent abbé et gouverneur du moustier », reçoit le don de Guy de Laval, seigneur de Montjean, et de Marguerite de la Macheferrière, 1407. Il fut un des quatre prélats nommés, au concile de Constance, procureurs de l'ordre de Citeaux. 1416. — *Jean,* « abbé du moustier et abbaye de Notre-Dame de Clermont, bachelier formé en théologie, chef et administrateur dudit monastère, escolier estudiant en l'université d'Angers », est maintenu dans son droit de dîme à Andouillé, 1455. — Pierre *Lohéac,* docteur en théologie, donne procuration à plusieurs religieux en 1463. Il avait quitté l'abbaye de Clermont pour celle de Pontron (Maine-et-Loire) que lui avait fait obtenir Jean Bourré, seigneur du Plessis. On le trouve aussi abbé de Bellebranche. — Yves *Tronsson,* 24 octobre 1465, † le 19 juillet 1506.

Abbés commendataires : Robert *Guibé,* cardinal de Sainte-Anastasie, et Philippe de *Luxembourg,* 1506-1513. — François de *Laval,* évêque de Dol. 1515. — Jean *Lhuillier,* placé après le précédent dans le *Gallia Christiana.* — Jean *Lecomte,* qui fut aussi abbé de Bellebranche, 1528, 1558. — Pierre *Lescot,* vers 1558, résigne,

1577. — Léon *Lescot,* 1577-1617. — Henri de *Baradat,* 1618, † 1660. — Louis de *Baradat,* évêque de Vabres, 1660, † 1710. — Louis de *Courcillon de Dangeau,* 1710-1722. — Alexandre *Campin de Saint-Martin,* 1722, † 1730. — Philippe de *Lorenchet,* 1730-1745. — François-Félix de *Chalus,* 1745, † 1775. — Joseph de *Florence,* 1775-1790.

Prieurs claustraux chargés, après la commende, de l'administration spirituelle de l'abbaye : FF. Jean de *Bouessel,* « prieur, l'abbé absent », 1515. — *Nicolas Coupelier,* 1552, 1559. — Guy *Le Porc,* 1564. — Louis de *Rennes,* 1576, 1584. — *Séguin,* 1584. — *Louis de Meaulne,* 1592, † le 26 juillet 1596. — Noble Julien du *Verger,* 1618, † 1650. — Guy *Le Picard,* docteur de Sorbonne, † le 1er mars 1654, et « inhumé devant Notre-Dame, proche feu monsieur du Verger. » — Claude *Baillet,* 1656, 1663. — René *Pelué,* ancien religieux de la Vieuville, « décédé en disant la messe devant Saint-Julien », le 2 février 1670. — Charles de *Gannay,* cellérier, 1662, prieur, 1671, décédé le 28 avril 1681, et inhumé dans la chapelle Saint-Bernard, « où il y a une pierre de marbre » avec cette inscription : *Hic jacet corpus venerabilis Petri-Caroli de Gannay, hujus domus religiosi et prioris, qui dum viveret omnibus dilectus et benevolus in omnes*. Félix de G., seigneur des Vaux, son frère, venu à Clermont le voir, y mourut et fut inhumé près du prieur. — Laurent *Miette,* sieur des Plantes, docteur en théologie, 1684, 1690, n'était plus en charge lorsqu'il décéda, le 5 juin 1720, âgé de quatre-vingt-dix ans. Il était le plus ancien docteur de Sorbonne et fut enterré devant la chapelle Saint-Jean. — Jean-Baptiste *Chastelain,* profès de Longvilliers, « homme de science et de vertus », 1699, prêcha dans l'église des Capucins de Mayenne, à la fête de la canonisation de saint Félix de Cantalice (1713), et fut inhumé à l'âge de soixante-trois ans devant la chapelle de Saint-Laurent, le 3 février 1720. — François *Asselin,* originaire de Rouen, prieur de Buzay pendant dix-neuf ans, de Clermont le 21 mai 1721 ; † le 8 septembre 1726, âgé de soixante-deux ans et inhumé dans la chapelle Saint-Jean. D. François Samson, prieur de Fontaine-Daniel, officiait. — Henri *Samson de Fontaines,* religieux de Saint-André, 1730, † le 12 mars 1762 et inhumé dans le transept du côté septentrional. — Thomas *Denizot,* docteur de Sorbonne, 1766. — Joseph *Caron,* bachelier de la faculté de Paris, ancien bénédictin de l'abbaye de Charlieux, diocèse de Mâcon, décédé le 10 mai 1772 et inhumé le lendemain dans la nef, vers le N. Sur sa pierre tombale, on lit : « *D. O. M. Hic jacet dominus Josephus Caron, s. f. p. bacaloreus, de Caroloco professus, hujusce dómus prior meritissimus* ». — Quentin *Caignard,* 1774, 1779. — Charles *Maron,* 1782. — Philippe de *Mauray,* 1783. — Marie-Louis-Augustin *Dequesne,* docteur de Sorbonne, profès de Clairvaux, au nom des sept députés des communautés de son ordre, signe, au Mans, le 30 mars 1789, la protestation contre certains articles du cahier du clergé.

Cart. de Fontaine-Daniel. — Cart. de la Couture, p. 73, 121. — Cart. de Saint-Vincent. — Bertrand de Broussillon, *La Maison de Laval,* t. II, p. 147, 280. — *Gallia Christ.,* t. XIV, col. 527. — Greffe de Laval, obituaire de l'abbaye au XVIIIe s. — Arch. nat., X/1a. 149, f. 348 ; 1 514, f. 237 : 1 745, f. 353 ; R/5. 886, f. 75 ; Q/1. 704 ; S. 7 486 ; KK. 324 ; P. 398. — D. Piolin, *Hist. de l'Eglise du Mans,* t. IV, p. 531, et passim. — *Mémorial de la Mayenne,* t. III, p. 273. — Cab. L. Garnier. — Abbé Pointeau, notes mss. — Arch. de la M., B. 6, 98, 447, 581, 615, 751, 811, 1 170 ; 1 vol. contenant la visite des biens ruraux de l'abbaye en 1747. — Bibl. du Mans, *Livre rouge,* f. 223. — Arch. de la S., fds municipal, 826, 811. — Bibl. nat., f. lat., 10 038, f. 78. — Guiller, *Recherches sur Changé.*